

**BULLETIN D'ENGAGEMENT AU
TRÈFLE NOYONNAIS**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

VILLE : _____

Code Postal : _____

Date de naissance : _____

N° Licence FFCT : _____

Club : _____

N° Club : _____

Droit d'engagement

Inscription 8 € F.F.C.T. 5 €

- de 18 ans 5 € - de 18 ans FFCT gratuit

Le chèque doit être libellé à l'ordre de :
Codep Cyclotouriste de l'Oise

Date : _____ Signature _____

A retourner à

Jean-Pierre GROUX
124 Rue Georges Vallerey
60400 NOYON
☎ 03 44 44 33 71
E-Mail : jean-pierre.groux@wanadoo.fr

*Noyon, Ville de 15 000 habitants
située au cœur de la Picardie,
est chargée d'histoire :
Occupation romaine
Sacre de Hugues Capet en 987
Violents combats en 1914-1918
Ville natale de Calvin*

*Cathédrale de style transition du 12^e siècle
Bibliothèque du Chapitre du 16^e siècle
Hôtel de ville du 16^e & 17^e siècle*

***Nombreux hébergements et restaurants
sur les parcours***



Comité Départemental de l' OISE

LE TRÈFLE NOYONNAIS

« Label fédéral n° 44 »

5 boucles

700 km



INTRODUCTION

*Située au cœur de la Picardie, NOYON
a un passé historique important.*

*Cette randonnée a pour but de se rendre
dans les trois départements
de la Picardie, de découvrir
la diversité des paysages,
de retrouver les traces
des guerres de
1914-1918 & 1939 – 1945
qui l'ont profondément marquée
de profiter en toute saison
d'une forêt immense
aux couleurs changeantes
et enfin, de déguster
la gastronomie locale.*

PRESENTATION

*Le Comité Départemental FFCT de l'Oise
organise une randonnée permanente
« Le Trèfle Noyonnais »
700 km en cinq boucles de différentes
distances et sans limite de temps.*

*Cette randonnée a pour but de faire connaître
notre région. Le « Trèfle Noyonnais »
est ouvert à tout pratiquant.*

*Les participants de moins de 18 ans
devront fournir une autorisation parentale.
Les machines utilisées devront être mues
exclusivement par la force musculaire et
comporter les équipements exigés
par le code de la route.*

*La randonnée pourra être effectuée
en toute saison.*

*Le visa de contrôle est constitué par
l'apposition d'un timbre humide
comportant le nom du site contrôlé.
En cas d'impossibilité,
il peut être remplacé par une photo
comportant le vélo du participant et le nom
de la localité clairement visible,
ou une carte expédiée le jour du passage.*

RÈGLES

*L'itinéraire permet également de pointer à
titre facultatif quelques B.C.N & B.P.F.*

*Le parcours peut être effectué en une ou
plusieurs fois sans limite de temps, la carte de
route sera envoyée pour homologation quand
la randonnée sera terminée complètement.*

*Les boucles sont numérotées, mais elles
peuvent être effectuées dans l'ordre et
le sens désirés.*

*Bien que la randonnée soit peu difficile, les
petits braquets sont à recommander pour
certaines côtes.*

*La période la plus favorable se situe entre
avril et octobre.*

